FEDERATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES
Siège social : 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP

RAPPORT FINANCIER ANNEE 2017
Assemblée générale du séminaire de la FNCS au Hall de la chanson
Le 23 mars 2018

Depuis 2013, les exercices financiers de la FNCS sont positifs (2013 : +783,40 € ; 2014 : +1411,57 €) et depuis ils sont largement positifs (2015 : +5519,79 € ; 2016 : + 5092,05 € et 2017 : 7 918 €).
Deux sources alimentent ces résultats. La première est constituée par le bénéfice que la FNCS réalise sur la ventes de trois produits : les cartes d'élèves, les couvertures de programme et - ponctuellement - des clés USB. Ce bénéfice n'est pas tant redevable à une augmentation des ventes mais plutôt aux nouveaux tarifs d'impression et de livraison qui ont été particulièrement bien négociés à la baisse par Chantal Ohanessian auprès d'un nouvel imprimeur. La facture ayant été divisée par 1,6, ce sont donc les bénéfices qui sont multipliés par ce dénominateur et atteignent la somme de 6 217,60 €. Le second vecteur est celui des adhésions des associations, soit 2 000 €.
En revanche, la FNCS va perdre une part de la subvention de la SACEM qu'elle pouvait utiliser ces toutes dernières années à sa discrétion. En effet, pour cette année 2018, notre partenaire a opté en faveur d'une augmentation de sa dotation, mais elle est entièrement fléchée vers l'aide à la création. Elle rémunèrera donc directement les créateurs après avoir seulement transité par la FNCS. Plus concrètement nous sommes passés d'une subvention d'aide à la création de 8 000 € assortie d'une subvention de communication de 2 000 € à une subvention uniquement dévolue à l'aide à la création de 12 000 €. Une telle somme sur le compte de la FNCS en alimente la trésorerie et évite au trésorier de passer des nuits blanches quand il s'agit de régler une facture alors que toutes les entrées ne sont pas encaissées. Toutefois, cet argent ne fait que passer par notre compte et est entièrement reversé aux actions auxquelles il est destiné.
Il en va de même pour le règlement des droits d'auteurs par les associations qui eux aussi passent par le compte bancaire de la FNCS. Le 20 décembre, le compte courant montre un solde qui peut dépasser les 100 000 €, le 26 décembre, la FNCS semble avoir joué les Pères-Noël et se retrouve avec quelques milliers d'euros en caisse.
Cette année, le règlement des droits d'auteurs par virement bancaire et sans passer par une avance a été une source d'allègement conséquent de la tâche du trésorier de la FNCS. C'est une procédure que je compte maintenir en demandant d'ailleurs aux quelques derniers utilisateurs des chèques de se convertir à la religion du virement. Parallèlement, et même si j'ai pris du retard dans la facturation cette année, le fait de séparer le règlement des cartes et couvertures de celui des droits d'auteurs de la SACEM est source de clarté. J'espère qu'il en est de même pour les trésoriers des associations académiques. Seules les adhésions continueront à être perçues en même temps que les droits d'auteurs pour la SACEM.
Les finances de la FNCS sont donc saines. Entre les subventions qu'elle reverse et le règlement des droits dont elle s'acquitte après en avoir perçu la provision, le mouvement est important et la somme qui reste en solde, 5 989,13 €, peut paraître substantielle. Elle constitue toutefois un fond de réserve tout à fait normal pour une association et nous engage à maintenir notre mode d'approvisionnement, voire à le diversifier. La FNCS n'a pas vocation à s'enrichir mais la gestion de son budget a vocation à servir de transmission entre ses partenaires et les associations académiques. Le budget 2017 montre qu'elle est en situation de remplir les missions qui sont les siennes.
C'est donc avec sérénité que j'entrevois les prochaines années car la solidité des finances de notre fédération lui permettra de continuer à jouer son rôle dans la promotion du tout nouvel enseignement de chant choral.

Bruno STISI, trésorier

Secrétariat FNCS : Jean-Marie CANIARD, Rectorat d'académie, 5 rue Joseph-de-Carayon-Latour,
CS 81499 ***33060 Bordeaux Cedex Tél : 06.27.24.16.85 mèl : secretaire@fncs.fr***

Président : Claude DESFRAY Tél : 06.33.89.05.52 mèl : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr